PROPOSITION DE LOI INTEGRALE
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Ce que change la loi

ENTREPRISE

Désignation d'un référent harcèlement

50 salariés

~~250 salariés~~

Information employeur agression sexuelle, harcèlement sexuel, agissements sexistes

=

Information sur les voies de recours

+

Enquête interne obligatoire avec accord de la victime (présumée)

REFERENT HARCELEMENT

Désignation obligatoire à compter de 50 salariés

Mission

Orientation, Information, accompagnement salariés c/agressions sexuelles, harcèlement sexuel et, agissements sexistes

Droit à la formation

pour assurer ses fonctions prie en charge par l'Entreprise

SALARIES

Droit à congés

10 JOURS

Salarié (s'estimant) victime d'agressions sexuelles, de harcèlement sexuel pu agissements sexistes

Sur présentation

- dépot de plainte
- attestation sur l'honneur
- attestation professionnel de santé ou association de défense

Faites le point.

LES RISQUES

⚡ pénalités financières calculée sur la masse salariale
⚡ Contentieux ⚡ licenciement/faute inexcusable

J'utilise le droit **avant la crise**, pour protéger toute l'Entreprise.

Laure Etienney Santé & Sécurité au Travail

RadarRH® By La FabriK'®